



Cayenne, le samedi 19 mars 2022

Le SNES-FSU Guyane a appris avec effroi, l'incendie criminel dont le collège Arsène Bouyer d'Angoma a été la cible hier, et qui l'a partiellement détruit.

Nous apportons tout notre soutien, d'abord, à la communauté éducative du collège, enseignants, personnels de vie scolaire, personnels de la collectivité, élèves et parents d'élèves etc. et demandons qu'une cellule psychologique soit mise en place dès ce lundi 21 mars afin de pouvoir accompagner au mieux chacun dans cette épreuve.

Mais plus généralement, c'est à l'ensemble de la communauté éducative de Saint-Laurent du Maroni que le SNES-FSU Guyane souhaite apporter son soutien. En effet, cet acte horrible n'est que l'aboutissement d'une semaine très tendue dans les établissements de la commune et qui ont eu à faire à un nombre d'actes de violence sans précédent (intrusions dans les établissements, jets de pierre sur des personnels, des élèves et des véhicules, menaces à l'encontre des personnels, tentative d'incendie au collège Paul Jean-Louis, intrusion armée etc.) Cela a d'ailleurs amené les personnels du collège Paul Jean-Louis à exercer dès jeudi dernier leur droit de retrait.

Ce déchaînement de violence dans et aux abords des établissements scolaires, est symptomatique de la difficulté que rencontrent les enseignants et autres personnels de l'Éducation nationale dans l'accomplissement de leurs missions d'éducation à Saint-Laurent du Maroni. Elle est aussi le triste reflet de l'échec des politiques mises en œuvre pour la jeunesse guyanaise à tous les niveaux de responsabilité : l'État, la région académique et les collectivités sont défailtantes.

Le SNES-FSU Guyane déplore pourtant depuis longtemps l'insuffisance des moyens humains, matériels et structurels engagés dans l'amélioration du climat social tant aux abords que dans les établissements scolaires. Et les graves événements de fin novembre 2021 au lycée Bertène Juminer avaient déjà sonné l'alerte. Le SNES-FSU Guyane demande aux collectivités et à l'État de tenir les engagements pris à cette occasion et plus généralement d'assumer leurs responsabilités quant à la sécurité des personnels et des usagers du service public d'Éducation nationale.

Enfin, le SNES-FSU Guyane appelle à rejoindre la mobilisation décidée en intersyndicale, et à se réunir lundi 21 mars devant le collège Arsène Bouyer d'Angoma afin que ce type d'acte odieux ne se reproduise jamais.

*Le secrétariat du SNES-FSU Guyane*